

Formation pour Brevet Technique des Métiers Alsace Installations Sanitaires

Autres formations

Posté par: formations-concours

Publiée le : 7/10/2008 8:47:55

Secteur : Sanitaire

Diplôme : BTMA

Filière : Formation Continue

Définition

Le Brevet Technique des Métiers Alsace (BTMA) "Installations sanitaires" est un diplôme de niveau IV se préparant dans le cadre de la Formation Professionnelle Continue.

Objectif de la formation

Préparer aux fonctions de chef d'équipe responsable de 3 à 4 collaborateurs. **Public visé**
Professionnels titulaires d'une qualification professionnelle de niveau V dans le métier.

Structure de la formation

Production

Acquérir des savoirs et savoir-faire professionnels pratiques et technologiques représentatifs d'une production de haute qualité.

Innovation et commercialisation

Adapter ses méthodes de travail en fonction de la demande du client et du marché.

Gestion des coûts

- Cerner les composants des coûts.
- Identifier les coûts dans une situation définie.
- Optimiser la gestion des coûts.

Organisation du travail

Organiser son travail et celui de ses collaborateurs pour optimiser la gestion de l'activité.

Animation d'équipe

Mobiliser et motiver les hommes, développer leurs capacités.

Langue étrangère

Utiliser des structures simples d'expression dans une langue étrangère et maîtrise un vocabulaire technique de base. **Lieux de formation**

Chambre de Métiers d'Alsace : **Schiltigheim et Colmar**
et plateformes techniques

Organisation de la formation

Démarrage du cycle : 2ème semestre

Durée de la formation : 595 heures

Rythme : 1 jour par semaine, le samedi et 1 semaine à temps plein par an

Animation pédagogique : formation en groupe sous la conduite d'une équipe de deux formateurs coordonnateurs, un généraliste et un professionnel, pour mieux relier l'ensemble des enseignements au métier et à l'entreprise. **Modalités d'évaluation**

Une évaluation des acquis en formation

Un mémoire de recherche d'informations juridiques ou réglementaires appliquée à une situation de production.

Des épreuves terminales :

- épreuves pratiques et méthodologiques professionnelles
- une étude de cas concernant la fonction de production dans sa globalité (écrit)
- un exercice de résolution de problèmes appliquée au métier (oral)
- une épreuve de langue étrangère (oral)

Financement

Plan de financement personnalisé en fonction de la situation du stagiaire et des aides financières possibles (Conseil Régional d'Alsace, Conseil Général, FAF, OPCA...).

Participation de la Chambre de Métiers d'Alsace.